

RCS : LORIENT  
Code greffe : 5601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LORIENT atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00906  
Numéro SIREN : 450 776 968  
Nom ou dénomination : LOXAM

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2021 sous le numéro de dépôt B2021/003778

# LOXAM

Société par actions simplifiée

256, rue Nicolas Coatanlem

56850 - CAUDAN

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2020

KPMG S.A.  
Tour Egho  
2 Avenue Gambetta  
CS 60055  
92066 Paris La Défense Cedex  
France

Constantin Associés – Member of Deloitte Touche  
Tohmatsu Limited

6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A. au capital de 831 300 €

642 010 045 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la  
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

# LOXAM

Société par actions simplifiée

256, rue Nicolas Coatanlem

56850 - CAUDAN

---

## Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

---

Aux associés de la société LOXAM

### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LOXAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

### **Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Fonds commerciaux**

La note 3.1 « Immobilisations incorporelles et corporelles » de l'annexe des comptes annuels expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des fonds commerciaux.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **Titres de participation**

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2020 s'établit 1 684 millions d'euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 3.2.1 « Titres de participation » de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de calcul des valeurs d'utilité et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 3.2.1 de l'annexe des comptes annuels donne une information appropriée.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

### **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

### **Autres informations**

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d’ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rennes et Paris-La Défense, le 1<sup>er</sup> avril 2021

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

Constantin Associés  
*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*



Vincent BROYE



Jean Paul SEGURET



## **LOXAM SAS**

256 Rue Nicolas Coatanlem

56850 CAUDAN

Etats financiers au 31/12/2020 (en euro)

GROUPE LOXAM

## SOMMAIRE

### Comptes annuels

Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5

### Annexe

Annexe	8
Règles et méthodes comptables	9
Etat des immobilisations	18
Etat des amortissements	19
Fonds de commerce	20
Etat des échéances, des créances et des dettes	21
Détail des provisions	22
Clients et autres créances	23
Fournisseurs et comptes rattachés	24
Détail des emprunts	25
Charges et produits constatés d'avance	26
Postes du bilan entreprises liées	27
Composition du capital social	28
Variation des capitaux propres	29
Etat des provisions	30
Provision pour départ à la retraite	31
Ventilation du chiffre d'affaires	32
Produits à recevoir	33
Charges à payer	34
Détail des produits exceptionnels	35
Détail des charges exceptionnelles	36
Détail des transferts de charges	37
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	38
Situation fiscale différée et latente	39
Effectif	40
Rémunération des dirigeants	41
Crédit-bail	42
Liste des filiales et participations	43

EN EURO

# Comptes annuels

EN EURO

**Bilan actif**

Rubriques	Montant Brut	Amort. Prov.	31/12/2020	31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	24 585 095	21 471 840	3 113 255	3 580 248
Fonds commercial	853 575 397	1 757 337	851 818 060	851 992 250
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	12 050 704	4 052 596	7 998 108	7 567 937
Constructions	40 077 532	33 007 116	7 070 415	6 943 785
Installations techniques, matériel, outillage	1 003 374 995	680 818 526	322 556 469	354 555 360
Autres immobilisations corporelles	121 836 851	88 981 762	32 855 089	27 367 007
Immobilisations en cours	4 181 560		4 181 560	5 314 143
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	1 749 845 801	65 850 004	1 683 995 797	1 685 574 548
Créances rattachées à des participations	588 028 550		588 028 550	624 846 718
Autres titres immobilisés	229		229	11 584
Prêts	1 080 590		1 080 590	1 075 837
Autres immobilisations financières	6 439 773		6 439 773	5 250 500
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 405 077 076</b>	<b>895 939 181</b>	<b>3 509 137 895</b>	<b>3 574 079 918</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	4 714 303	461 719	4 252 584	4 485 308
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	15 545 708	1 076 862	14 468 846	13 735 989
Avances et acomptes versés sur commandes				
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	169 016 905	14 195 342	154 821 564	177 720 798
Autres créances	204 255 610	961 397	203 294 213	215 201 493
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	100 264 786		100 264 786	100 051 501
(dont actions propres : )				
Disponibilités	391 603 883		391 603 883	70 829 298
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	2 208 294		2 208 294	3 146 073
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>887 609 489</b>	<b>16 695 319</b>	<b>870 914 170</b>	<b>585 170 460</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	2 124 084		2 124 084	4 019 603
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 294 810 649</b>	<b>912 634 500</b>	<b>4 382 176 149</b>	<b>4 163 269 981</b>

EN EURO

**Bilan passif**

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel ( dont versé : 224 818 150 )	224 818 150	229 818 150
Primes d'émission, de fusion, d'apport	1 881 500	1 881 500
Ecarts de réévaluation ( dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	25 822 263	25 822 263
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours )		
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes )	158 752 904	173 307 904
Report à nouveau	134 242 221	110 431 783
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>86 736 593</b>	<b>23 810 438</b>
Subventions d'investissement	62 674	46 769
Provisions réglementées	117 759 248	111 009 422
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>750 075 554</b>	<b>676 128 229</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	5 658 933	8 038 313
Provisions pour charges	3 044 201	3 690 717
<b>PROVISIONS</b>	<b>8 703 133</b>	<b>11 729 030</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	2 999 310 722	3 025 334 722
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	427 256 560	248 631 123
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs )	308 973	16 977
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 809 566	66 401 471
Dettes fiscales et sociales	83 888 473	90 547 664
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 956 584	9 209 480
Autres dettes	17 444 888	35 098 122
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	35 212	2 473
<b>DETTES</b>	<b>3 623 010 978</b>	<b>3 475 242 033</b>
Ecarts de conversion passif	386 484	170 689
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 382 176 149</b>	<b>4 163 269 981</b>

EN EURO

## Compte de résultat

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
Ventes de marchandises	94 194 463	106 396 098
Production vendue de biens	124 182	243 028
Production vendue de services	624 848 585	727 457 422
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>719 167 230</b>	<b>834 096 548</b>
Production stockée		
Production immobilisée	534 584	675 023
Subventions d'exploitation		
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges	13 479 002	15 154 055
Autres produits	15 247 605	16 271 993
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>748 428 421</b>	<b>866 197 620</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	64 833 567	68 757 617
Variation de stock (marchandises)	-1 200 265	-2 746 473
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)	26 374 997	35 465 868
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	241 790	31 248
Autres achats et charges externes	265 551 567	390 176 295
Impôts, taxes et versements assimilés	15 636 982	14 998 428
Salaires et traitements	140 961 006	153 337 219
Charges sociales	58 402 370	66 434 058
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	97 439 442	103 452 059
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	7 978 778	7 071 479
Dotations aux provisions	1 080 006	971 951
Autres charges	5 723 463	6 584 062
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>683 023 704</b>	<b>844 533 812</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>65 404 717</b>	<b>21 663 808</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participations	82 542 741	96 030 861
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	30 238 118	20 632 846
Autres intérêts et produits assimilés	930 871	510 652
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	2 490 976	1 113 964
Différences positives de change	22 506	395 629
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 537 500	
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>117 762 712</b>	<b>118 683 953</b>
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	1 188 827	20 067 101
Intérêts et charges assimilées	125 319 076	96 108 795
Différences négatives de change	3 056 953	2 783 405
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>129 564 856</b>	<b>118 959 301</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-11 802 143</b>	<b>-275 348</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>53 602 574</b>	<b>21 388 459</b>

EN EURO

**Compte de résultat**

<b>Rubriques</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	3 836 305	4 109 004
Produits exceptionnels sur opérations en capital	42 126 171	45 671 675
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	17 328 442	13 092 637
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>63 290 917</b>	<b>62 873 316</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 951 452	13 819 793
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	6 362 974	13 332 077
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	23 364 962	35 232 493
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>32 679 388</b>	<b>62 384 363</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>30 611 529</b>	<b>488 952</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	661 112	565 615
Impôts sur les bénéfices	-3 183 602	-2 498 641
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>929 482 051</b>	<b>1 047 754 888</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>842 745 457</b>	<b>1 023 944 451</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>86 736 593</b>	<b>23 810 438</b>

EN EURO

# Annexe

EN EURO

## Annexe

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 4 382 176 149 € et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, dont le total des produits est de 929 482 051 € et dégageant un bénéfice de 86 736 593 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

## Règles et méthodes comptables

### Note 1 - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

---

La crise sanitaire liée à la Covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n°2020-029 du 23 mars 2020 constituent un fait marquant de l'exercice. La crise sanitaire a eu un impact sur l'organisation des activités de la société.

La société a bénéficié des divers dispositifs mis en place par les pouvoirs publics au cours de l'exercice, et notamment a eu recours :

- aux prêts garantis par l'Etat pour un montant de 230 000 000 €
- au chômage partiel avec une indemnité totale sur l'exercice de 5 930 540 €.

Par ailleurs, afin de faire face à la baisse de son activité, la société a stoppé ses investissements de matériel sur une partie de l'année. Elle a aussi constaté une baisse au niveau des redevances de crédit bail mobilier pour un montant de 35 633 941 € principalement liée à des négociations afin d'obtenir le report de ses loyers de 6 mois. La société a également contrôlé ses charges variables.

Les charges générées par les mesures prises en réponse à la crise de Covid-19, qu'elles soient liées aux dépenses spécifiques de protection sanitaire (masques, gel hydro alcoolique, tests...) ou aux adaptations de l'activité, ont été intégralement comptabilisées en charges opérationnelles.

Du fait des mesures prises et dans un contexte de crise sanitaire toujours existant, la direction n'a pas connaissance d'incertitude significative qui remettrait en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

La revue des comptes clients suite aux conséquences de la crise de Covid-19 n'a pas fait apparaître de risques majeurs de défaut de paiement.

Le 29 octobre 2020, il a été procédé par décision de l'assemblée des associés de Loxam SAS au rachat de 500 000 actions pour 19 555 000 € et à leur annulation. Le capital social de Loxam SAS a été réduit de 5 000 000 € et s'élève à 224 818 150 €.

### Note 2 - APPLICATION DES CONVENTIONS COMPTABLES

---

Les comptes sociaux de Loxam sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général 2014 conformément au règlement ANC n° 2014-03 du collège de l'Autorité des Normes Comptables ainsi que l'ensemble des règlements l'ayant modifié par la suite. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président le 10 mars 2021.

## Règles et méthodes comptables

La présentation des résultats issus de la comptabilité, et les techniques d'informations se fondent sur des principes comptables dont le respect est un des éléments de sincérité des comptes et dont découlent l'évaluation des éléments du bilan et la détermination du résultat de chaque exercice :

- ✓ Continuité de l'exploitation,
- ✓ Indépendance des exercices,
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ Principe de rattachement des charges et des produits par exercice.

### 2.1 - Changement de méthode comptable

Il n'y a pas eu de changement de méthode comptable sur l'exercice.

### 2.2 - Changement d'estimation comptable

La société, du fait de la crise sanitaire, a revu sa politique de provisionnement individuel des créances clients.

### 2.3 - Changement de présentation et comparabilité des comptes

Il n'y a pas eu de changement de présentation et de comparabilité des comptes.

### 2.4 - Estimations et jugements comptables

La société procède à un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui sont fondées sur des informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment des anticipations d'évènements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Les estimations et jugements faits par la société qui ont l'impact le plus significatif sur les états financiers portent sur les éléments ci-après :

- ✓ Les tests de perte de valeur des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et des actifs financiers

Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Elles sont évaluées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

## Règles et méthodes comptables

### Note 3 - METHODE D'EVALUATION

---

#### 3.1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les fonds de commerce sont constitués de fonds acquis et de malis techniques de fusion. Après diagnostic, les malis techniques de fusion n'ont pas pu être incorporés à des actifs sous jacents, ils ont par conséquent été affectés aux fonds commerciaux.

La valeur des fonds de commerce est testée a minima de manière annuelle en application du règlement ANC n°2016-12 ou dès qu'un risque de perte de valeur est identifié. Le test consiste à rapprocher la valeur nette comptable des fonds de commerce des flux de trésorerie futurs établis sur la base des plans à moyen terme.

Lorsque la valeur nette comptable des fonds de commerce est supérieure à la valeur des flux de trésorerie actualisés, une provision pour dépréciation est comptabilisée correspondant à l'écart entre la somme de ces flux et la valeur nette comptable.

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan pour leur coût d'acquisition, sans incorporation de frais financiers.

Selon les règles définies par le règlement du CRC n° 2002-10, les actifs immobilisés doivent être décomposés en éléments séparés ayant une durée d'utilisation distincte. Nous n'avons pas identifié dans notre parc de biens susceptibles de faire l'objet d'un éclatement par composant mais nous restons en contact avec nos fournisseurs sur les informations techniques qui nécessiteraient de faire évoluer la comptabilisation de nos immobilisations.

#### 3.2 - Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan au coût d'acquisition, ou à leur prix de souscription.

Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire devient inférieure à leur valeur recouvrable calculée à l'aide de différentes méthodes.

##### 3.2.1 - Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

## Règles et méthodes comptables

L'évolution des titres de participation est due à l'ajustement du prix des actions des minoritaires de Ramirent, et à la prise de participation au capital de la société Loxamed à hauteur de 51 %.

A la clôture de l'exercice, les valeurs des titres sont comparées aux valeurs d'utilité.

La valeur d'utilité retenue par la société correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de leur utilisation et de leur sortie. Elle est appréciée par les flux de trésorerie futurs actualisés (méthode DCF) selon les principes suivants :

- ✓ Les flux de trésorerie sont issus du business plan à moyen terme (5 ans) élaboré par la direction du groupe,
- ✓ Le taux d'actualisation est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital de l'activité et de la zone géographique concernée.

La valeur terminale est calculée par capitalisation à l'infini de la somme des flux de trésorerie actualisés, déterminés sur la base d'un flux normatif et d'un taux de croissance à l'infini. Ce taux de croissance est en accord avec le potentiel de développement des marchés sur lequel opère le groupe, ainsi qu'avec sa position concurrentielle sur ces marchés.

En %	31.12.19		31.12.20	
	Taux de croissance à l'infini	Taux d'actualisation	Taux de croissance à l'infini	Taux d'actualisation
France	1,50%	6,61%	1.50%	6.1%
International	1,5% - 7%	6,2% - 13,3%	1.5% - 7%	5.1% - 15%

Lorsque la valeur d'utilité, après prise en compte de l'endettement, est inférieure au coût d'acquisition, une provision est constituée, égale à la différence entre la valeur d'utilité et le coût d'acquisition.

Suite à la valorisation par DCF des titres de participation, la société a comptabilisé une dépréciation de 1 126 000 € sur sa participation dans la société Atlas Rental au Maroc.

### **3.2.2 - Dépôts de garantie**

Les dépôts de garantie s'élèvent à 6 439 774 €.

### **3.3 - Actif circulant**

Les stocks d'approvisionnement sont valorisés au PUMP. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Le stock atelier et consommables a été déprécié de 461 719 €, le stock de négoce a été déprécié de 1 076 862 €.

Les créances clients et comptes rattachés sont valorisés à leur valeur nominale, les risques de non recouvrement font l'objet de provisions pour dépréciation appropriée et déterminée de manière individuelle.

## Règles et méthodes comptables

### 3.4 - Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées au prix d'achat ou au prix de marché du dernier mois, si ce dernier est inférieur. Pour les titres non cotés, si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur probable de négociation, une provision est constatée.

Les valeurs mobilières ne dégagent pas de plus ou moins value latente au 31 décembre 2020.

### 3.5 - Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance représentent des frais comptabilisés dans l'exercice dont une quote-part, par la règle du « prorata temporis », concerne l'exercice suivant.

### 3.6 - TVA

Pour les prestations de services, la société suit le régime de la TVA sur les encaissements.

### 3.7 - Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constatées lorsque les risques et charges sont nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation est incertaine et que des événements survenus ou en cours rendent probables.

✓ Provisions pour litiges prud'hommes .....	2 622 154 €
✓ Provisions pour perte de change.....	2 124 084 €
✓ Provisions pour perte sur contrat.....	415 966 €
✓ Provisions pour risques.....	496 729 €
✓ Provisions pour charges.....	3 044 201 €

### 3.8 - Provisions réglementées

Ces provisions ne correspondent pas à l'objet normal d'une provision mais sont comptabilisées en application des dispositions légales. Elles sont créées suivant un mécanisme analogue à celui des provisions proprement dites, l'octroi d'un régime fiscal qui leur est propre étant subordonné à une telle comptabilisation.

## Note 4 - AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

---

### 4.1 - Immobilisations incorporelles

Ces dépenses, autres que les fonds de commerce, sont amorties sur la durée de vie d'utilisation des biens.

## Règles et méthodes comptables

Les fonds de commerce sont considérés comme non amortissables. Les fonds acquis n'ont pas de durée d'utilisation limitée dans le temps pour des raisons légales et contractuelles.

Les malis techniques de fusion affectés aux fonds commerciaux sont considérés avoir une durée d'utilisation non limitée.

### **4.2 - Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles, en dehors des terrains sont toutes amorties selon le mode linéaire et dégressif avec les durées suivantes :

- ✓ Construction de 10 à 20 ans en linéaire
  
- ✓ Installations techniques, matériel et outillage industriel :
  - Outillage ..... 3 à 5 ans linéaire ou dégressif
  - Matériel de location..... 3 à 10 ans linéaire ou dégressif
  
- ✓ Autres immobilisations corporelles :
  - Matériel roulant ..... 5 ans linéaire ou dégressif
  - Matériel informatique..... 2 à 3 ans linéaire ou dégressif
  - Matériel de bureau ..... 5 ans linéaire
  - Mobilier..... 5 ans linéaire

Utilisation d'une valeur résiduelle si nécessaire.

Les immobilisations éligibles à l'amortissement dégressif sont amorties en linéaire et font l'objet d'un amortissement dérogatoire pour la différence correspondant à l'application du coefficient dégressif.

### **Note 5 - CHIFFRE D'AFFAIRES**

---

Le chiffre d'affaires est composé principalement de produits liés à la location de matériels et de diverses locations ainsi que de négoce.

Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la réalisation de la prestation de location ou vente de matériels. Les prestations réalisées non encore facturées sont enregistrées en factures à établir.

### **Note 6 - RISQUE DE TAUX**

---

La société avait recours jusqu'au refinancement de sa dette bancaire par des obligations, ponctuellement et en fonction de ses anticipations de marchés, à des instruments financiers pour

## Règles et méthodes comptables

réduire son exposition nette au risque de taux d'intérêt. La société a notamment mis en place des contrats d'échanges de taux d'intérêt (« swap »).

Au 31 décembre 2020, ces contrats portent sur un notionnel de 20 700 000 € contre l'Euribor 3 mois.

Le refinancement intervenu en juillet 2014 a conduit au remboursement de la quasi-totalité des emprunts à taux variables portés par Loxam et à la souscription d'emprunts obligataires à taux fixe. Les contrats de swaps souscrits avant ce refinancement ont fait l'objet d'une provision, qui s'élève à 415 966 € au 31 décembre 2020 contre 948 596 € au 31 décembre 2019. Cette provision représente l'anticipation des décaissements à venir sur la base des taux d'intérêts projetés et actualisés à la date de clôture sur la durée de vie restante des swaps.

### Note 7 - RISQUE DE CHANGE

---

#### Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur en euros au cours du mois de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur en euros au cours de clôture. Les différences résultant de la conversion à ce dernier cours sont portées au bilan sur les lignes « Ecart de conversion ». Les écarts, qui résultent de la conversion des disponibilités en devises, sont portés au compte de résultat en gains et pertes de changes.

La société a parfois recours à des instruments de couverture du risque de change pour se protéger contre les variations de ses créances ou dettes libellées en devises.

Au 31 décembre 2020, le contrat de couverture du risque de change porte sur des livres sterling pour un montant couvert de 31 136 200 GBP.

Par ailleurs, la société a appliqué à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 les dispositions du règlement n°2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture. L'application du règlement sur l'exercice n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes.

### Note 8 - CREANCES DETTES TIERS – COMPTES COURANTS

---

Un écart de conversion passif a été constaté dans les comptes au 31 décembre 2020 pour 386 484 € :

- ✓ 176 152 € pour le compte courant en CHF,
- ✓ 119 641 € pour le prêt obligataire en DKK,
- ✓ 56 827 € pour les créances sur participations en DKK,
- ✓ 33 864 € pour le compte courant en DKK,

A l'opposé, un écart de conversion actif de 2 124 084 € a été constaté pour :

- ✓ 2 024 052 € pour le compte courant en GBP,
- ✓ 69 257 € pour les dividendes en BRL,

## Règles et méthodes comptables

- ✓ 30 775 € pour les factures clients et le compte courant en MAD.

### Note 9 - HONORAIRES COMMISSARIAT AUX COMPTES

---

Conformément au décret n° 2008 - 1487 du 30 décembre 2008, les honoraires des commissaires aux comptes au titre du contrôle légal des comptes de l'année 2020 ressortent à 491 020 € hors taxes.

### Note 10 - ENGAGEMENTS

---

L'engagement en matière de retraite s'élève à 14 547 173 € dont 797 822 € comptabilisé au passif du bilan, et a été calculé suivant la méthode du groupe LOXAM.

La société LOXAM s'est portée caution auprès des banques suivantes au titre des emprunts pour ses filiales :

- ✓ SGN pour LOXAM Suisse : 300 000 CHF,
- ✓ ING pour LOXAM Belgique : 300 000 €,
- ✓ FORTIS pour Loxam Belgique : 1 500 000 €,
- ✓ BANKINTER SA pour Hune : 195 000 €,
- ✓ NYKREDIT pour LOXAM Danemark AS : 10 000 000 DKK.

La société LOXAM a signé des engagements de poursuite de loyers auprès des banques suivantes au titre de contrat de crédit bail pour ses filiales :

- ✓ DLL pour DEGRAUS : 9 419 548 BRL,
- ✓ NATIXIS LEASE pour HUNE : 2 854 179 €,
- ✓ CM-CIC BAIL pour LOXAM GMBH : 7 952 000 €,
- ✓ NYKREDIT pour LOXAM Danemark AS : 87 451 000 DKK.

LOXAM a donné un nantissement de fonds de commerce pour un montant de 360 000 €.

LOXAM s'est portée caution sur les avantages au personnel de sa filiale Ramirent Suède, capté à hauteur de 320 000 000 SEK.

Nantissement des actions des sociétés Loxam Power et Loxam Module et Lavendon Group LTD et Ramirent et de la marque Loxam en garantie des emprunts obligataires senior sécurisé de 2 300 000 000 €.

Cession Dailly à titre de garantie : 120 % du montant de l'encours tiré au titre du crédit revolving et nantissement d'un compte bancaire en garantie du crédit revolving. Le crédit revolving a été intégralement tiré et remboursé sur la priode. Le montant du RCF est de 75 millions €.

## Règles et méthodes comptables

### Note 11 - INTEGRATION FISCALE

---

LOXAM est la société tête de groupe d'un groupe fiscalement intégré composé de :

- ✓ LOXAM MODULE
- ✓ LOXAM POWER
- ✓ LOXAM GRANDE ARMEE
- ✓ LOXAMAM

Loxam est redevable de l'impôt sur les sociétés, des contributions liées à celui-ci pour son propre compte ainsi que pour celui des filiales intégrées.

Les crédits d'impôts, constitués de crédits mécénat, s'élèvent, au titre de l'exercice 2020, à 216 722 € pour l'ensemble du groupe d'intégration fiscal.

Aux termes des conventions conclues entre les filiales intégrées et la société mère, les charges d'impôt sont supportées par chacune des sociétés comme si elles étaient imposées séparément et le différentiel d'impôt réalisé par le groupe est conservé par la société mère.

Le différentiel d'impôt lié à l'intégration fiscale, et comptabilisé dans Loxam s'élève à 2 966 880 € (produit).

### Note 12 - CONSOLIDATION

---

La société LOXAM en tant que société tête de groupe est la société consolidante du Groupe Loxam.

### Note 13 - PARTIES LIEES

---

Il n'existe aucune transaction ayant une importance significative et qui n'ait pas été conclue à des conditions normales de marché.

### Note 14 - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

---

En janvier 2021, l'administration fiscale a notifié un contrôle fiscal de la société Loxam sur les périodes 2018 et 2019.

EN EURO

## Etat des immobilisations

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit., apports
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DE DEVELOPPEMENT</b>			
<b>AUTRES POSTES D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	875 998 381		1 164 456
Terrains	11 487 744		443 920
<b>Dont composants</b>			
Constructions sur sol propre	15 652 331		609 701
Constructions sur sol d'autrui	16 906 918		65 915
Const. Install. générales, agenc., aménag.	6 979 746		72 073
Install. techniques, matériel et outillage ind.	1 062 428 662		57 112 149
Installations générales, agenc., aménag.	84 995 106		9 576 870
Matériel de transport	2 816 391		153 628
Matériel de bureau, informatique, mobilier	24 934 919		3 042 734
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	5 314 143		3 784 814
Avances et acomptes			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 231 515 958</b>		<b>74 861 805</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	2 375 145 270		31 607 397
Autres titres immobilisés	11 584		
Prêts et autres immobilisations financières	6 326 337		1 295 685
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>2 381 483 191</b>		<b>32 903 082</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 488 997 531</b>		<b>108 929 343</b>

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT ET DEVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES POSTES IMMOB. INCORPORELLES</b>	-1 061 730	64 075	878 160 492	
Terrains	-163 393	44 353	12 050 704	
Constructions sur sol propre	-631 188	78 345	16 814 875	
Constructions sur sol d'autrui	-6 669	412 447	16 567 055	
Constructions, installations générales, agenc.	-75 113	431 330	6 695 602	
Installations techn., matériel et outillages ind.	-1 430 144	117 595 960	1 003 374 995	
Installations générales, agencements divers	-815 097	3 652 214	91 734 859	
Matériel de transport		637 195	2 332 824	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-734 063	942 549	27 769 167	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	4 917 396		4 181 560	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 061 730</b>	<b>123 794 392</b>	<b>1 181 521 641</b>	
Participations évaluées par mise équivalence				
Autres participations		68 878 316	2 337 874 351	
Autres titres immobilisés		11 356	229	
Prêts et autres immobilisations financières		101 658	7 520 363	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>68 991 330</b>	<b>2 345 394 943</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>192 849 797</b>	<b>4 405 077 076</b>	

EN EURO

## Etat des amortissements

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT</b>				
<b>AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	20 415 882	2 867 370	64 075	23 219 177
Terrains	3 919 808	174 667	41 879	4 052 596
Constructions sur sol propre	12 569 611	345 332	-45 529	12 960 472
Constructions sur sol d'autrui	14 945 274	353 572	351 124	14 947 722
Constructions installations générales, agenc., aménag.	5 080 323	449 841	431 242	5 098 922
Installations techniques, matériel et outillage industriels	707 873 302	84 551 960	111 606 736	680 818 526
Installations générales, agenc. et aménag. divers	61 648 792	5 302 313	3 537 027	63 414 077
Matériel de transport	2 787 719	130 240	636 142	2 281 817
Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 942 897	3 264 147	921 177	23 285 868
Emballages récupérables, divers				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>829 767 726</b>	<b>94 572 072</b>	<b>117 479 799</b>	<b>806 860 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>850 183 609</b>	<b>97 439 442</b>	<b>117 543 874</b>	<b>830 079 177</b>

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

Rubriques	Dotations			Reprises			Mouvements amortissements fin exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort.fisc. exception.	
<b>FRAIS ETBL AUT. INC.</b>		690			260		430
Terrains		2 566			2 233		333
Construct.							
- sol propre		713			2 175		-1 462
- sol autrui		2 627			1 103		1 523
- installations		445			788		-343
Install. Tech.		21 825 179			15 035 866		6 789 312
Install. Gén.		697			25 566		-24 868
Mat. Transp.		2 504			14 916		-12 412
Mat bureau		388			3 075		-2 687
Embal récup.							
<b>CORPOREL.</b>		<b>21 835 119</b>			<b>15 085 722</b>		<b>6 749 397</b>
<b>Acquis. titre</b>							
<b>TOTAL</b>		<b>21 835 809</b>			<b>15 085 982</b>		<b>6 749 827</b>

## Charges réparties sur plusieurs exercices

	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

EN EURO

**Fonds de commerce****FONDS DE COMMERCE**

<b>SOLDE DEBUT EXERCICE</b>	<b>VARIATION DE PERIMETRE</b>	<b>ACQUISITIONS DE L'EXERCICE</b>	<b>CESSIONS DE L'EXERCICE</b>	<b>SOLDE FIN EXERCICE</b>
849 295 473				849 295 473

**DROIT AU BAIL**

<b>SOLDE DEBUT EXERCICE</b>	<b>VARIATION DE PERIMETRE</b>	<b>ACQUISITIONS DE L'EXERCICE</b>	<b>CESSIONS DE L'EXERCICE</b>	<b>SOLDE FIN EXERCICE</b>
1 209 524		100 000		1 309 524

## Etat des échéances, des créances et des dettes

EN EURO

Exprime en €

<b>ETAT DES CREANCES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'un an</b>
Créances rattachées à des participations	588 028 550	18 302 561	569 725 989
Prêts	1 080 590	25 028	1 055 562
Autres immobilisations financières	6 439 773	6 439 773	
Clients douteux ou litigieux	16 794 993	16 794 993	
Autres créances clients	152 221 912	152 221 912	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	1 141 840	1 141 840	
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	499 541	499 541	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	8 235 916	8 235 916	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	14 743 254	14 743 254	
Etat, autres collectivités : autres impôts, taxes, versements assimilés			
Etat, autres collectivités : créances diverses	4 203	4 203	
Groupe et associés	176 786 424	176 786 424	
Débiteurs divers	2 844 432	2 844 432	
Charges constatées d'avance	2 208 294	2 208 294	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>971 029 722</b>	<b>400 248 171</b>	<b>570 781 551</b>

Montant des prêts accordés en cours d'exercice

Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

Prêts et avances consentis aux associés

<b>ETAT DES DETTES</b>	<b>Montant brut</b>	<b>1 an au plus</b>	<b>plus d'1 an,-5 ans</b>	<b>plus de 5 ans</b>
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires	2 999 310 722	25 334 722	1 789 566 000	1 184 410 000
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	1 485 925	1 485 925		
Emprunts et dettes à plus d' 1 an à l'origine	425 770 635	320 795 724	101 780 851	3 194 060
Emprunts et dettes financières divers	16 977	16 977		
Fournisseurs et comptes rattachés	67 809 566	67 809 566		
Personnel et comptes rattachés	17 945 206	17 945 206		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 127 146	27 127 146		
Etat : impôt sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	35 635 433	35 635 433		
Etat : obligations cautionnées				
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	3 180 688	3 180 688		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	26 956 584	26 956 584		
Groupe et associés	478 712	478 712		
Autres dettes	17 258 172	17 258 172		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	35 212	35 212		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 623 010 978</b>	<b>544 060 068</b>	<b>1 891 346 851</b>	<b>1 187 604 060</b>

Emprunts souscrits en cours d'exercice 346 500 000

Emprunts remboursés en cours d'exercice 194 657 823

Emprunts, dettes contractés auprès d'associés

EN EURO

**Détail des provisions**

Rubriques	31/12/2020	31/12/2019
<b>PROVISIONS POUR LITIGES</b>		
Provisions salariés	2 622 154	2 598 915
<b>A</b>	<b>2 622 154</b>	<b>2 598 915</b>
<b>PROVISIONS POUR PERTE DE CHANGE</b>		
Provisions perte de change	2 124 084	4 019 603
<b>B</b>	<b>2 124 084</b>	<b>4 019 603</b>
<b>PROVISIONS POUR PERTE SUR CONTRAT</b>		
Provisions perte sur contrat	415 966	948 596
<b>C</b>	<b>415 966</b>	<b>948 596</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>		
Provisions litiges bailleurs	294 246	276 093
Provisions sinistres	178 315	180 938
Provisions autres litiges	24 169	14 169
<b>D</b>	<b>496 730</b>	<b>471 200</b>
<b>TOTAL [A + B + C + D]</b>	<b>5 658 934</b>	<b>8 038 314</b>
<b>PROVISIONS POUR CHARGES</b>		
Provisions retraite	797 822	891 185
Provisions dépollution	385 000	85 000
Provisions médaille du travail	702 951	524 989
Provisions cadeaux clients	23 000	22 656
<b>A</b>	<b>1 908 773</b>	<b>1 523 830</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES IMMOBILISATIONS</b>		
Provisions matériels non localisés	12 947	36 191
Provisions matériels volés	430 469	147 797
Provisions vnc matériels réformés et non sortis	463 662	565 655
Provisions vnc hors parc	228 349	1 417 244
<b>B</b>	<b>1 135 427</b>	<b>2 166 887</b>
<b>TOTAL [A + B]</b>	<b>3 044 200</b>	<b>3 690 717</b>

EN EURO

**Clients et autres créances****Clients et comptes rattachés**

Nature	31/12/2020	31/12/2019
Clients	125 417 426	145 559 671
Clients douteux	16 794 993	17 914 123
Clients factures à établir	3 622 463	3 378 678
Effets à recevoir	23 182 023	24 622 717
<b>TOTAL</b>	<b>169 016 905</b>	<b>191 475 189</b>

**Autres créances**

Nature	31/12/2020	31/12/2019
Fournisseurs débiteurs (gestion)	252 362	169 272
Fournisseurs débiteurs (immob)	12 744	192 831
Fournisseurs RRR avoirs à obtenir	1 977 613	2 377 651
Personnel	1 141 840	1 634 189
Sécurité sociale	499 541	339 162
Etat IS à payer	8 235 916	8 019 194
TVA déductible et à régulariser	14 743 254	11 791 270
TVA étrangère	4 008	3 593
Débiteurs divers	520 239	661 982
Produits à recevoir	81 475	114 675
Intérêts courus sur compte courant	411 720	516 123
Compte courant LAVENDON	33 943 312	50 562 534
Compte courant LOXAM S.A. (Belgique)	32 997 000	18 765 000
Compte courant LOXAM DANEMARK HOLDING	26 604 949	25 300 996
Compte courant LOXAM MODULE	23 270 000	14 240 000
Compte courant LOXAMAM	14 200 000	17 560 000
Compte courant SCI DU THABOR	11 737 000	9 612 000
Compte courant LOXAM POWER	9 224 000	13 979 000
Compte courant LOXAM S.A. (Suisse)	6 710 137	6 887 990
Compte courant LOXAM BV(ex WORKX HOLDING BV)	6 450 000	11 250 000
Compte courant GMBH (Allemagne)	4 115 000	3 465 000
Compte courant LOXAM Ltd (Irlande)	1 480 000	2 610 000
Compte courant LOXAM (Luxembourg)	1 421 000	1 820 000
Compte courant ATLAS RENTAL (Maroc)	961 397	985 491
Compte courant LOXAMED	880 000	
Compte courant SCI TARTIFUME	790 000	820 000
Compte courant LGA	180 712	535 712
Compte courant LOXAM ACCESS Ltd (Angleterre)	521	521
Compte courant LOXAM (Norvège)		8 639 574
Compte courant SWAN (Irlande)		630 000
Compte courant intégration fiscale (Power)	202 863	
Compte courant intégration fiscale (LGA)		133 189
Compte courant intégration fiscale (Module)		447 262
Consolidation TVA	1 206 813	763 132
Etat produit à recevoir	195	374 151
<b>TOTAL</b>	<b>204 255 610</b>	<b>215 201 493</b>

EN EURO

**Fournisseurs et comptes rattachés****Fournisseurs et comptes rattachés**

<b>Nature</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Fournisseurs	23 936 885	22 312 274
Fournisseurs factures non parvenues	43 872 681	44 089 196
<b>TOTAL</b>	<b>67 809 566</b>	<b>66 401 471</b>

**Fournisseurs immobilisations**

<b>Nature</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Fournisseurs	13 129 867	2 335 433
Fournisseurs factures non parvenues	13 826 718	6 874 047
<b>TOTAL</b>	<b>26 956 584</b>	<b>9 209 480</b>

EN EURO

**Détail des emprunts****Emprunts obligataires**

SOLDE AU 31/12/2019	SOUSCRIPTION 2020	REMBOURSEMENT 2020	SOLDE AU 31/12/2020
3 000 000 000		26 024 000	2 973 976 000

**Répartition du solde**

JUSQU' A 1 AN	DE 1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS	TOTAL
	1 789 566 000	1 184 410 000	2 973 976 000

**Emprunts**

SOLDE AU 31/12/2019	SOUSCRIPTION 2020	REMBOURSEMENT 2020	SOLDE AU 31/12/2020
247 904 458	346 500 000	168 633 823	425 770 635

**Répartition du solde**

JUSQU' A 1 AN	DE 1 A 5 ANS	+ DE 5 ANS	TOTAL
320 795 723	101 780 852	3 194 060	425 770 635

EN EURO

**Charges et produits constatés d'avance**

<b>Nature des charges</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Maintenance logiciel et matériel informatique	1 361 651	1 916 557
Communication marketing publicité	245 290	379 273
Loyers	146 288	179 663
Locations mobilières	136 943	440 025
Sous-traitance informatique	127 458	49 591
Commissions bancaires	84 978	90 730
Leasing	21 724	26 145
Honoraires divers	18 701	10 786
Charges locatives	17 125	481
Intérêts des emprunts	13 860	667
Fournitures consommables atelier	12 112	12 072
Entretien matériel et outillage atelier	7 959	21 985
Entretien périodique des constructions	4 389	6 003
Documentation	3 283	2 205
Formation	3 200	400
Cotisations	2 500	
Assurances	625	335
Sous-traitance administrative	209	326
Frais de recrutement		8 830
<b>TOTAL</b>	<b>2 208 294</b>	<b>3 146 073</b>

<b>Nature des produits</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Redevances assistance pour partenaires	20 000	
Locations clients	10 920	
Loyers	4 292	2 473
<b>TOTAL</b>	<b>35 212</b>	<b>2 473</b>

EN EURO

**Postes du bilan entreprises liées**

<b>Bilan</b>	<b>31/12/2020</b>
Participations	1 749 845 801
Prêts obligataires	53 752 604
Créances sur participations groupe	532 123 906
Autres créances sur participations groupe	91 892
Intérêts courus sur créances participations groupe	2 060 148
Dépôts et cautionnements	41 836
Créances clients et comptes rattachés	5 139 148
Comptes courants (actif)	176 288 284
Comptes courants intégration fiscale (actif)	202 863
Consolidation TVA (actif)	1 206 813
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	874 610
Dettes fournisseurs immobilisations et comptes rattachés	
Comptes courants (passif)	291 296
Comptes courants intégration fiscale (passif)	4 642 029

<b>Résultat financier</b>	<b>31/12/2020</b>
Produits de participation	81 835 741
Autres formes de participation	707 000
Autres produits financiers	30 238 118

EN EURO

**Composition du capital social**

Catégories de titres	Nombre de titres			Valeur nominale
	à la clôture de l'exercice	créés pendant l'exercice	remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	22 481 815		500 000	10
Actions amorties				
Actions à dividende prioritaire sans droit de vote				
Actions préférentielles				
Parts sociales				
Certificats d'investissements				

EN EURO

**Variation des capitaux propres**

<b>Situation à l'ouverture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		676 128 229
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		676 128 229
<b>Variations en cours d'exercice</b>		
	<b>En moins</b>	<b>En plus</b>
Variations du capital	5 000 000	
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves	14 555 000	
Variations des subventions d'investissement		15 904
Variations des provisions réglementées		6 749 827
Autres variations		
Résultat de l'exercice		86 736 593
	<b>SOLDE</b>	<b>73 947 324</b>
<b>Situation à la clôture de l'exercice</b>		<b>Solde</b>
Capitaux propres avant répartition		750 075 554

EN EURO

## Etat des provisions

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	111 009 422	21 835 809	15 085 982	117 759 248
Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>	<b>111 009 422</b>	<b>21 835 809</b>	<b>15 085 982</b>	<b>117 759 248</b>
Provisions pour litiges	2 598 915	806 454	783 215	2 622 154
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	4 968 198	62 827	2 490 976	2 540 050
Provisions pour pensions, obligations similaires	891 185		93 363	797 822
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour gros entretiens, grandes révis.				
Provisions charges soc. fisc. sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	3 270 732	1 802 705	2 330 329	2 743 107
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>	<b>11 729 030</b>	<b>2 671 986</b>	<b>5 697 883</b>	<b>8 703 133</b>
Dépréciations immobilisations incorporelles	10 000			10 000
Dépréciations immobilisations corporelles				
Dépréciations titres mis en équivalence				
Dépréciations titres de participation	64 724 004	1 126 000		65 850 004
Dépréciations autres immobilis. financières				
Dépréciations stocks et en cours	1 080 240	743 628	285 287	1 538 581
Dépréciations comptes clients	13 754 391	6 273 753	5 832 802	14 195 342
Autres dépréciations		961 397		961 397
<b>DEPRECIATIONS</b>	<b>79 568 635</b>	<b>9 104 778</b>	<b>6 118 090</b>	<b>82 555 323</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>202 307 086</b>	<b>33 612 573</b>	<b>26 901 955</b>	<b>209 017 705</b>
Dotations et reprises d'exploitation		9 058 784	7 082 537	
Dotations et reprises financières		1 188 827	2 490 976	
Dotations et reprises exceptionnelles		23 364 962	17 328 442	
Dépréciation des titres mis en équivalence à la clôture de l'exercice				

EN EURO

## Provision pour départ à la retraite

Le mode d'évaluation est un calcul individualisé qui tient compte de l'âge, de l'ancienneté et de la rémunération du salarié.

Evaluation de la provision :

Taux d'actualisation : 0,75 %

Les taux de rotation sont définis par tranche d'âge sur la base des mouvements de personnel effectifs sur une période de 3 ans.

Droits acquis :

Ancienneté	>= 2 ans	0,5 mois de salaire
	>= 10 ans	1,5 mois de salaire
	>= 15 ans	2 mois de salaire
	>= 20 ans	2,5 mois de salaire
	>= 25 ans	3 mois de salaire
	>= 30 ans	3,5 mois de salaire

Pour les personnes ayant une ancienneté > 30 ans, la provision est plafonnée à 3.5 mois.

La provision est actualisée pour tenir compte de la durée entre l'âge du salarié et son départ à la retraite à 65 ans. Des charges sociales au taux de 44% ont été calculées.

Montant de la provision : 14 547 173 €.

Loxam n'a pas opté pour la comptabilisation des engagements de retraite.

Du fait de la fusion avec la société Hertz, en 2020, un montant de 797 822 € figure au passif du bilan.

EN EURO

**Ventilation du chiffre d'affaires**

Exprimé en K €

Rubriques	Chiffre d'affaires France	Chiffre d'affaires Export	Total 31/12/2020	Total 31/12/2019	%
Ventes de marchandises	94 194		94 194	106 396	-11,47 %
Production vendue de services	624 973		624 973	727 700	-14,12 %
<b>TOTAL</b>	<b>719 167</b>		<b>719 167</b>	<b>834 097</b>	<b>-13,78 %</b>

EN EURO

**Produits à recevoir**

Compte	Libellé	31/12/2020
<b>PRODUITS A RECEVOIR</b>		
<b>CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS</b>		
267800	INT COURUS S/C.C	2 060 148,26
<b>TOTAL CREANCES RATTACH.A PARTICIPATIONS</b>		<b>2 060 148,26</b>
<b>CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		
418100	CLIENTS FACT A ETABLIR	1 778 973,19
418150	CLIENTS FAE MANUELLE	1 843 489,38
<b>TOTAL CLIENTS ET COMPTES RATTACHES</b>		<b>3 622 462,57</b>
<b>AUTRES CREANCES</b>		
409800	FOURNIS.- RRR & AVOIR A OBTENIR	1 977 613,02
438700	INDEMN. SECURITE SOCIALE	499 541,32
448700	PRODUITS A RECEVOIR	4 007,95
448710	PROD A RECEVOIR DIVERS	194,89
455800	INT COURUS S/C.C	411 720,22
468700	PRODUITS A RECEVOIR	81 475,16
<b>TOTAL AUTRES CREANCES</b>		<b>2 974 552,56</b>
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>		
508800	INTERETS COURUS S/CERTIFICAT	86 644,49
<b>TOTAL VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>		<b>86 644,49</b>
<b>TOTAL PRODUITS A RECEVOIR</b>		<b>8 743 807,88</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>8 743 807,88</b>

EN EURO

## Charges à payer

Compte	Libellé	31/12/2020
<b>CHARGES A PAYER</b>		
<b>EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>		
168830	INT COURUS S/EMPRUNT OBLIGATAIRES	25 334 722,19
168840	INTERETS COURUS S/EMPRUNTS	1 355 591,00
<b>TOTAL EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES</b>		<b>26 690 313,19</b>
<b>DETTE FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>		
408100	FOURN FNP BON COMMANDE	27 830 668,34
408250	FOURN FNP MANUELLE	14 784 401,82
408300	FOURN FNP LEASING	1 257 610,80
<b>TOTAL DETTES FOURNISSEURS CPTES RATTACH</b>		<b>43 872 680,96</b>
<b>DETTE SUR IMMOBILISATIONS</b>		
408400	FOURN IMMO FNP BON DE COMMANDE	11 880 561,03
408450	FOURN IMMO FNP BC NON RECEPTIONNE	1 946 156,69
<b>TOTAL DETTES SUR IMMOBILISATIONS</b>		<b>13 826 717,72</b>
<b>AUTRES DETTES</b>		
419800	CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	1 471 443,17
419810	CLIENTS BFA A ETABLIR	6 733 440,45
468600	AUTRES CHARGES A PAYER	2 550,00
<b>TOTAL AUTRES DETTES</b>		<b>8 207 433,62</b>
<b>DETTE FISCALES ET SOCIALES</b>		
428200	PROVISIONS CONGES A PAYER	10 280 707,35
428201	PROV JOURS DE COMPENSATION	234 907,23
428202	PROV JOURS COMPTE EPARGNE TEMPS	256 613,32
428203	PROV RTT HERTZ	8 564,36
428300	DETTE PROVIS INTERESSEMENT	2 629 671,39
428400	PARTICIPATION	656 950,60
428500	PERSONNEL NDF A PAYER	150 147,53
428600	AUTRES CHARGES A PAYER	2 091 641,16
438200	ORG SOCIAUX CHARGES/CP	4 513 742,96
438201	CH SOC S/JOURS COMPENSATION	103 222,23
438202	CH SOC S/ JOURS CET	112 909,85
438203	CH SOC S/RTT HERTZ	3 768,32
438600	ORGAN SOCIAUX CHARG A PAYER	3 093 214,38
438615	TAXE APPRENTISSAGE	70 441,45
438616	TAXE FORMATION	118 754,58
438617	TAXE CONSTRUCTION	645 434,70
448600	CHARGES A PAYER	2 273 509,15
<b>TOTAL DETTES FISCALES ET SOCIALES</b>		<b>27 244 200,56</b>
<b>INTERETS COURUS SUR DECOUVERT</b>		
518100	INTERETS COURUS	130 333,85
<b>TOTAL INTERETS COURUS SUR DECOUVERT</b>		<b>130 333,85</b>
<b>TOTAL CHARGES A PAYER</b>		<b>119 971 679,90</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>119 971 679,90</b>

EN EURO

**Détail des produits exceptionnels**

<b>Nature des produits</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Régularisations comptes de tiers	368 685	347 992
Loyers et transactions	493 308	233 278
Divers	18 983	16 467
Profits sur matériels	2 955 329	3 511 266
<b>A</b>	<b>3 836 305</b>	<b>4 109 004</b>
Produits cessions d'immobilisations parc	41 377 252	44 313 228
Produits cessions d'immobilisations hors parc	415 220	1 130 606
Remboursements d'assurance	323 258	220 327
Quote part subvention d'équipements	10 441	7 513
<b>B</b>	<b>42 126 171</b>	<b>45 671 675</b>
Reprises amortissements dérogatoires	15 085 982	12 096 125
Reprises provisions ch except hors parc	1 553 734	361 582
Reprises provisions ch except parc	688 725	634 929
<b>C</b>	<b>17 328 442</b>	<b>13 092 637</b>
<b>TOTAL [A + B + C]</b>	<b>63 290 917</b>	<b>62 873 316</b>

EN EURO

**Détail des charges exceptionnelles**

<b>Nature de charges</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Loyers et transactions	1 004 507	187 351
Régularisations comptes de tiers	426 325	302 021
Dédommagements divers	86 450	16 277
Pénalités et amendes fiscales	36 184	252 792
Charges diverses sur matériels	1 397 987	1 433 557
Indemnités de remboursement anticipé		10 792 067
Régularisations charges sociales		835 728
<b>A</b>	<b>2 951 452</b>	<b>13 819 793</b>
Vnc s/immobilisations corpo parc	6 019 075	13 150 736
Vnc s/immobilisations corpo hors parc	343 898	167 669
Vnc dépôts garanties		13 671
<b>B</b>	<b>6 362 974</b>	<b>13 332 077</b>
Dotations aux amortissements dérogatoires	21 835 809	34 414 653
Dotations aux prov charges except hors parc	682 992	116 022
Dotations aux prov charges except parc	846 161	701 819
<b>C</b>	<b>23 364 962</b>	<b>35 232 493</b>
<b>TOTAL [A + B + C]</b>	<b>32 679 388</b>	<b>62 384 363</b>

EN EURO

**Détail des transferts de charges**

<b>Nature</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Assurance	287 713	350 917
Assurance client	45 489	283 160
Avantage en nature	1 554 480	1 347 267
Formation	83 899	569 986
Mutuelle	1 654 081	1 917 393
Prestation / achat refacturé au groupe	2 619 744	2 977 157
Sous-location immobilière	84 338	121 284
Sous-location informatique	5 670	5 541
IFC	28 133	542
Travaux immobiliers	32 917	4 004
Taxe foncière		2 847
<b>TOTAL</b>	<b>6 396 465</b>	<b>7 580 099</b>

EN EURO

**Ventilation de l'impôt sur les bénéfices**

<b>Répartition</b>	<b>Résultat avant impôt</b>	<b>Impôt dû</b>	<b>Résultat net après impôt</b>
Résultat courant	53 602 574	-2 042 408	55 644 982
Résultat exceptionnel à court terme	30 611 529	-1 166 385	31 777 914
Résultat exceptionnel à long terme			
Participation des salariés	-661 112	25 190	-686 302
Créance d'impôt à raison des bénéfices fiscaux antérieurs			
<b>RESULTAT COMPTABLE</b>	<b>83 552 991</b>	<b>-3 183 602</b>	<b>86 736 593</b>

EN EURO

**Situation fiscale différée et latente**

Rubriques	Montant
<b>IMPOT DU SUR :</b>	
Provisions réglementaires :	
Provisions pour hausse de prix	
Provisions pour fluctuation des cours	
Provisions pour investissements	
Amortissements dérogatoires	
Subventions d'investissement	
<b>TOTAL ACCROISSEMENTS</b>	
<b>IMPOT PAYE D'AVANCE SUR :</b>	
Charges non déductibles temporairement (à déduire l'année suivante) :	
Congés payés	186 552
Participation des salariés	2 498 904
Autres	
A déduire ultérieurement :	
Provisions pour propre assureur	
Autres	1 557 415
<b>TOTAL ALLEGEMENTS</b>	<b>4 242 871</b>
<b>SITUATION FISCALE DIFFEREE NETTE</b>	<b>-4 242 871</b>
<b>IMPOT DU SUR :</b>	
Plus-values différées	
<b>CREDIT A IMPUTER SUR :</b>	
Déficits reportables	
Moins-values à long terme	
<b>SITUATION FISCALE LATENTE NETTE</b>	

EN EURO

**Effectif**

<b>Effectif</b>	<b>31/12/2020</b>	<b>31/12/2019</b>
Cadres	822	826
Agents de maîtrise, techniciens	1 131	1 129
Employés	2 048	2 124
Apprentis et contrats de professionnalisation	146	139
<b>TOTAL</b>	<b>4 147</b>	<b>4 218</b>

EN EURO

## Rémunération des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle .

EN EURO

**Crédit-bail**

Rubriques	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres immobilisations	Total
<b>VALEUR D'ORIGINE</b>			<b>362 282 241</b>	<b>19 759</b>	<b>362 301 999</b>
<b>AMORTISSEMENTS</b>					
Cumul exercices antérieurs			162 738 728	14 468	162 753 196
Exercice en cours			42 803 724	3 168	42 806 892
<b>TOTAL</b>			<b>205 542 452</b>	<b>17 636</b>	<b>205 560 088</b>
<b>VALEUR NETTE</b>			<b>156 739 788</b>	<b>2 123</b>	<b>156 741 911</b>
<b>REDEVANCES PAYEES</b>					
Cumul exercices antérieurs			178 802 224	17 729	178 819 953
Exercice en cours			37 825 740	2 394	37 828 134
<b>TOTAL</b>			<b>216 627 963</b>	<b>20 123</b>	<b>216 648 087</b>
<b>REDEVANCES A PAYER</b>					
A un an au plus			62 228 017		62 228 017
A plus d'un an et moins de 5 ans			80 506 191		80 506 191
A plus de cinq ans			869 369		869 369
<b>TOTAL</b>			<b>143 603 577</b>		<b>143 603 577</b>
<b>VALEUR RESIDUELLE</b>			<b>3 526 909</b>		<b>3 526 909</b>
Montant pris en charge ds exerc.			37 186 469	7 404	37 193 873

EN EURO

## Liste des filiales et participations

Dénomination	Capital	Quote-part	Chiffre d'affaires
<b>FILIALES (plus de 50%)</b>			
ATLAS RENTAL	3 014 886	51,00 %	2 548 780
DEGRAUS	11 645 723	50,10 %	11 253 593
HUNE RENTAL	23 809 186	100,00 %	94 217 881
LAVENDON GROUP PLC	2 020 473	100,00 %	
LOXAM (Luxembourg)	12 500	100,00 %	1 564 292
LOXAM B.V. (Pays Bas)	5 000 000	100,00 %	46 843 046
LOXAM (Danemark Holding)	4 150 322	100,00 %	
LOXAM GmbH (Allemagne)	1 000 000	100,00 %	16 478 005
LOXAM GRANDE ARMEE	152 449	100,00 %	10 673 767
LOXAM Ltd (Irlande)	200 000	100,00 %	5 412 846
LOXAM MODULE	487 500	100,00 %	46 761 286
LOXAM POWER	762 245	100,00 %	36 868 300
LOXAMED	510	51,00 %	1 868 246
LOXAM S.A. (Belgique)	204 000	99,98 %	28 277 880
LOXAM S.A. (Suisse)	1 103 550	100,00 %	9 647 480
LOXAM ACCESS Ltd (UK)	1	100,00 %	
LOXAM ACCESS SRL (Italie)	15 000	80,00 %	29 454 733
RAMIRENT (Finlande)	25 000 000	100,00 %	17 921 508
LOXAMAM	1 000	99,00 %	5 825 484
LIR Holdings Ltd	500 125	100,00 %	
SCI Avenue Aristide Briand (BAGNEUX)	137 204	100,00 %	520 926
SCI DU THABOR	152	60,00 %	1 469 349
SCI EST POSE	3 049	100,00 %	136 790
SCI TARTIFUME	3 049	100,00 %	107 301

**PROCES-VERBAL DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 16 AVRIL 2021**

---

L'an deux mil vingt et un, le 16 avril 2021 à 10 h

Dans le contexte de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19 et conformément aux dispositions du décret n°2021-255 du 9 mars 2021 et particulièrement son article 4, l'assemblée générale de LOXAM (« **Société** ») s'est réunie à huis clos au 8, rue Félix Pyat, Immeuble le CAP, 92043 Puteaux, La Défense sur convocation du Président.

L'Assemblée procède à la composition de son bureau :

- Monsieur Gérard DEPREZ, Président de la Société, préside la séance.
- Monsieur Stéphane HENON et Monsieur Patrick BOURMAUD, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix des personnes présentes après Monsieur Gérard DEPREZ, sont appelés aux fonctions de scrutateurs.
- Monsieur Cyrille DEMIGNEUX est désignée comme secrétaire de séance.

La feuille de présence indiquant les votes par correspondance ainsi que les pouvoirs est certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué et permet de constater que les associés ayant votés ou donnés des pouvoirs à des personnes votant possèdent plus de la moitié du capital social.

Monsieur le Président constate que l'Assemblée, réunissant le quorum requis par la loi, est légalement constituée et peut valablement délibérer.

Il dépose alors sur le bureau pour être mis à la disposition des associés :

- La copie des lettres de convocation adressées aux associés et aux Commissaires aux Comptes ;
- La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ;
- Un exemplaire des statuts ;
- Le registre des assemblées ;
- Le rapport de gestion du Président ;
- Le bilan de l'exercice 2020, le compte de résultat et l'annexe ;
- Les comptes consolidés de l'exercice 2020 ;
- Les rapports généraux et spéciaux des Commissaires aux Comptes ;
- Le projet de texte des résolutions soumis à l'Assemblée.

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que les rapports du Président, les rapports des Commissaires aux comptes et le projet de texte des résolutions ont été tenus à la disposition des associés. L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle l'ordre du jour de l'Assemblée :

- Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Affectation du résultat ;
- Approbation des conventions réglementées ;

- Renouvellement du mandat de membre du Comité Stratégique de la société OMINV3 ;
- Autorisation donnée au Président en vue du rachat d'actions de la société dans le cadre de l'article L. 3332-17 du Code du travail ;
- Autorisation donnée au Président en vue de l'annulation ou de la cession des actions de la société qui seraient détenues dans ce cadre ;
- Pouvoirs pour formalités.

Une discussion s'engage entre les associés.

Puis l'Assemblée passe au vote des résolutions, étant précisé que conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts et pour les actions objet d'un démembrement en nue-propriété et usufruit :

- les usufruitiers ont pris part au vote des résolutions 1, 2 & 3, les nu-propiétaires s'étant abstenus ;
- les nu-propiétaires ont pris part au vote des résolutions 4 et suivantes, les usufruitiers s'étant abstenus.

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion établi par le Président, et du rapport des Commissaires aux comptes sur le bilan et les comptes de l'exercice 2020 de la Société, approuve les comptes tels qu'ils lui ont été présentés, toutes les opérations traduites par ces comptes, les évaluations y figurant ainsi que les imputations aux comptes d'amortissement et de provisions. Elle donne, en conséquence, quitus au Président de sa gestion pour l'exercice écoulé.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et entendu la lecture du rapport des Commissaires aux Comptes, sur le bilan et les comptes consolidés de l'exercice 2020, approuve les comptes tels qu'ils lui ont été présentés, toutes les opérations traduites par ces comptes consolidés, les évaluations y figurant ainsi que les imputations aux comptes d'amortissement et de provisions.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice 2020 qui s'élève à 86 736 593€ comme suit :

<i>Report à nouveau antérieur</i> .....	134 242 221€
▫ <i>Résultat de l'exercice</i> .....	86 736 593€
▫ <b>Total disponible</b> .....	<b>220 978 814€</b>
▫ <i>Dividende</i> .....	22.481.815€
▫ <i>Réserve légale</i> .....	0€
▫ <i>Autres réserves</i> .....	0€
▫ <b>Report à nouveau</b> .....	<b>198 496 999€</b>

Il est rappelé, conformément à la loi, qu'au cours des trois derniers exercices précédents, il a été distribué les dividendes suivants :

<b>Exercice</b>	<b>Dividende par action</b>
2017	0,30€
2018	0,30€
2019	0€

**Cette résolution est adoptée à la majorité de 98,14% des votes.**

#### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce, prend acte de son contenu et l'approuve.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu les propositions de Monsieur le Président présentées dans le rapport de gestion, décide de renouveler le mandat de la société OMINV3 en qualité de membre du Comité Stratégique, pour une durée de trois (3) ans, qui expirera à l'issue de l'assemblée générale ayant à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2023.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

#### **SIXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Président, autorise l'achat des actions de catégorie B de la Société en vue de la mise en œuvre d'un mécanisme de liquidité, organisé notamment en application des dispositions de l'article L. 3332-17 du Code du travail, au profit du fonds commun de placement d'entreprise appelé « LOXAM », soumis aux dispositions de l'article L214-165 du Code monétaire et financier.

Les achats d'actions de catégorie B de la Société pourront porter sur un nombre d'actions tel que (i) le nombre d'actions que la Société achète pendant la durée du programme de rachat n'excède pas 10 % des actions composant le capital de la Société, ou 10 % d'une catégorie déterminée conformément à l'article L.225-210 du Code de commerce, et (ii) le nombre d'actions que la société détiendra à quelque moment que ce soit ne dépassera pas 10 % des actions composant le capital de la Société à la date considérée, en ce compris les actions qui pourraient être acquises en application des dispositions de l'article L. 225-208 du Code de commerce.

Cette autorisation est donnée pour une période de douze mois à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Président, pour décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour en préciser, si nécessaire, les termes et en arrêter les modalités, pour réaliser le programme d'achat, et notamment pour conclure tout accord, en vue de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire. Les actions seront rachetées sur la base de leur valorisation annuelle effectuée par l'entreprise sous le contrôle du commissaire aux comptes, conformément à l'article R3332-23 code du travail.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, statuant dans les conditions prévues à l'article 14 des statuts de la Société, connaissance prise du rapport du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes :

Autorise le Président à annuler ou à céder, sur ses seules décisions en une ou plusieurs fois, tout ou partie des actions de catégorie B que la Société détient ou pourra détenir par suite des rachats d'actions qui seraient réalisés dans le cadre de l'article L.3332-17 du Code du travail et de l'article L.225-208 du Code de commerce, dans la limite de 10% du nombre total d'actions composant le capital social, par période de 24 mois ;

Autorise le Président à constater la réalisation de la ou des réductions de capital, à modifier en conséquence les statuts et à accomplir toutes les formalités nécessaires ;

Autorise le Président à déléguer tous pouvoirs nécessaires pour la mise en œuvre de ses décisions, le tout conformément aux dispositions légales en vigueur lors de l'utilisation de la présente autorisation ;

Décide que la présente autorisation est donnée pour une durée d'un an à compter de l'acquisition desdits titres.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité**

## HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs à Monsieur Cyrille Demigneux ou au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

\*\*\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les membres du Bureau.

Monsieur Gérard DEPREZ  
Président



Monsieur Cyrille DEMIGNEUX...  
Secrétaire



Monsieur Stéphane HENON  
Scrutateur



Monsieur Patrick BOURMAUD  
Scrutateur

